



Communauté de pratique Infirmières en GMF

La réalité des infirmières GMF

La pratique infirmière en GMF est une nouvelle pratique soumise au potentiel et limites de deux nouveaux contextes :

- De nouvelles responsabilités professionnelles (loi sur les professions)
- Un nouveau modèle de soins de 1^{ere} ligne (les GMF)

Pour assumer ces nouveaux rôles et responsabilités, les infirmières dans les GMF ont besoin d'acquérir sur une base continue les connaissances et compétences nécessaires.

Une solution appropriée : la communauté de pratique

La CoP nous semble une stratégie bien adaptée à ce contexte. Elle permet aux infirmières d'avoir accès en tout temps à des informations pertinentes issues des expériences d'autres GMF. La distance géographique et les disponibilités communes ne sont plus un obstacle.

La CoP semble aussi une stratégie pertinente pour le développement même de la pratique infirmière en GMF. La CoP permet de décroïsonner la pratique infirmière d'un GMF, d'un CSSS et d'une région. Le partage d'expériences est crucial à un moment où cette jeune pratique se développe rapidement.

« Je trouve qu'avec la communauté virtuelle je me sens moins isolée ce qui me permet de communiquer avec certaines infirmière selon les problématiques que je rencontre. »

À qui s'adresse cette CoP ?

La CoP s'adresse aux infirmières GMF de toutes les régions du Québec. La richesse de la communauté dépend de l'apport de ses membres. La diversité des apports est donc recherchée : nouveaux/anciens GMF ; GMF urbains/ruraux ; GMF publics/privés ; etc.

De par sa nature même, la communauté s'adresse à des infirmières motivées par l'échange de connaissances qui se sentent responsables d'un projet collectif. Actuellement, les membres de la CoP des infirmières GMF consacrent en moyenne 30 minutes par semaine aux échanges. La participation d'infirmières d'un même GMF ou d'un même CSSS est possible. Par contre, une infirmière participante peut aussi servir de relais pour ses collègues. Pour un milieu donné, il est préférable d'avoir 1 ou 2 infirmières bien impliquées que 5 ou 10 plus passives.

Les GMF peuvent s'attendre à ce que les infirmières membres de la CoP soient mieux outillées à jouer leur rôle à l'intérieur du mandat de première ligne dans une dynamique de collaboration avec les médecins.

« Grâce à la communauté, dans notre GMF, nous allons présenter des ordonnances collectives pour l'ajustement de la médication antihyperglycémiant. C'est Michèle (nom fictif) qui nous a fait parvenir le travail qu'elle avait fait et nous l'avons adapté à notre clinique. Nous avons ainsi sauvé plusieurs heures de travail de recherche »

Adhésion à la CoP

Le fonctionnement d'une CoP induit certains coûts d'opération, surtout reliés au temps de l'animatrice et aux services de soutien aux participantes (experts informatiques, coach de l'animatrice, experts en technopédagogie). Une partie de ces coûts d'opération sont supportés par les frais d'adhésion. Le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS) permet des partenariats et commandites qui peuvent réduire les coûts d'adhésion des participants.

Le renouvellement du membership et les nouvelles adhésions se font en **novembre** de chaque année. L'adhésion est d'une durée d'un an.